

PANTHEON EGYPTIEN

Collection des personnages mythologiques de l'ancienne Egypte d'après des monuments (1823 – 1831)

COMMENT CHAMPOLLION PARVINT A LIRE CERTAINS NOMS DE DIVINITES

Christine Cardin

Cet article propose des exemples provenant du *Panthéon* mais n'est pas un texte explicatif de toutes les planches.

Imaginez votre perplexité devant des colonnes ou des lignes de hiéroglyphes harmonieusement agencés en carrats (carrés invisibles), mais dans lesquelles vous ne pouvez distinguer ni le début ni la fin des mots car il n'y existe pas d'espaces pour les délimiter comme dans notre écriture alphabétique.

Même si Champollion avait déjà acquis la certitude que les « légendes » accompagnant les images des dieux contenaient leur nom propre, encore fallait-il les discerner parmi tous les autres signes.

Les scribes apprenaient par cœur l'écriture des mots, d'abord en hiératique, une cursive, rapide, qui leur serait nécessaire dans l'exercice de leur profession, puis en hiéroglyphes beaucoup plus longs et difficiles à tracer, destinés à un usage religieux, funéraire ou monumental. Leur œil exercé les reconnaissait et souvent, un élément positionné à la fin, venait en confirmer la lecture.

Les déterminatifs

Ces signes muets furent rapidement catégorisés par Champollion sous l'appellation « classificateurs d'espèces ou de genres », ce qui était déjà un exploit. Il remarqua ainsi que les noms divins masculins étaient suivis d'un caractère figuratif générique  « personnage barbu assis à la manière égyptienne »¹, ou d'un caractère symbolique  (notre « emblème du divin » R 8), qu'il pensait être une hache²  (la hache est notre n° T 7a) et même parfois des deux.

Les noms propres des déesses se terminant eux :

- soit par un déterminatif figuratif,  une femme assise portant une perruque longue³, ou une femme assise tenant dans ses mains un sceptre lotiforme, et parfois coiffée d'un modius⁴,
- soit par un groupe de signes, sa hache  (l'emblème du divin) suivie de deux signes complémentaires qu'il sait être « les signes hiéroglyphiques du genre féminin »⁵ :  la « moitié de sphère ou de cercle »⁶ (c'est un pain) avec l'œuf  ou par seulement sa hache et sa moitié de sphère 
- soit par l'uræus  le cobra femelle dressé « symbole de la royauté »

La formule introductive

Champollion, inlassable collecteur, avait repéré un groupe de hiéroglyphes se trouvant en début de colonne ou de ligne, surtout sur des stèles et des bas-reliefs représentant des divinités :

« Les images des dieux et des déesses, qui couvrent les monuments égyptiens de tous les ordres, sont accompagnés de légendes hiéroglyphiques, présentant sans cesse, à leur commencement, trois ou quatre caractères semblables... »⁷.

Maintenant, nous les lisons *dd md.w in* « paroles à prononcer par / réciter les paroles par » avec le cobra au repos pour *dd*, le bâton pour *md.w* et la couronne rouge pour *n* (ou la ligne d'eau), (*i*)*n* (la hampe de roseau *i* étant souvent omise). Le savant s'est fourvoyé dans sa traduction en associant les trois premiers signes à « la formule copte $\tau\alpha\iota\ \tau\epsilon\ \theta\epsilon$, ou $\tau\alpha\iota\ \theta\eta$, ceci est l'aspect, la manière d'être, la présence ou la ressemblance »⁸, et en faisant de la couronne rouge ou de la ligne d'eau *n*, la préposition *de*. Dans le *Panthéon* il traduit la formule, planche 6 *quater* verso, par « Ceci est la figure de ». Même s'il s'agit d'un contresens, la méthode est astucieuse.

Son œuvre est inévitablement truffée d'erreurs, nous en verrons encore, toutefois il ne faut pas oublier qu'il partait de presque rien et qu'il ne disposait que du copte pour lui apporter les prémices de traductions. En tout cas, ses repérages avaient le mérite d'être efficaces et ils lui permettaient de traquer les noms divins dissimulés parmi les autres hiéroglyphes.

« Ainsi donc, par la présence seule et de la formule initiale qui précède ces noms divins, et du signe d'espèce *dieu* qui les termine, j'eus un moyen certain de recueillir tous les groupes de caractères exprimant les noms des différentes divinités égyptiennes, sans craindre d'omettre un seul des signes qui les composent véritablement, et en même temps sans courir le risque d'en admettre quelqu'un qui n'en fit point réellement partie. »⁹

Il existe d'autres formules introductives récurrentes suivies de noms de divinités : celle de l'offrande *h̄tp di n(y)sw.t* « une offrande que donne le roi » et celle de la louange divine *ind̄ hr.k* « Salut à toi ». Champollion a remarqué la première, sans la commenter, et il s'est efforcé de décrypter la seconde, sans succès, donnant à *nd̄* le sens « soutien » qu'il attribuait à Horus fils d'Osiris (notre Hornedjitef, « Horus qui protège son père »)

La tradition classique

Il faut insister sur l'importance de la transmission de noms divins par les auteurs grecs et latins ; Champollion, comme tous les intellectuels de son temps, connaissait parfaitement ces écrivains et avait une confiance absolue dans leurs propos auxquels il recourait constamment pour légitimer ses propres commentaires. Comme il n'existait autrefois que ce substrat pour s'initier aux mœurs et à la religion de l'Égypte, il s'appuya sur ce qu'il énonçait être « le témoignage formel de l'antiquité classique »¹⁰ et il s'employa à démontrer que les lectures qu'il proposait étaient bien celles qu'elle attestait ; son *Panthéon* témoigne de belles réussites. Voici un exemple du *Précis* (et non pas du *Panthéon* lequel est inachevé) qui conforte sa méthode de lecture avec phonèmes :

« C'est du nom égyptien Anébô ou Anébou que les Grecs ont fait Anubis, Ανουβις » , ΑΝΠΩ , Anépô. Il précise que le « carré » π , *P* (un siège) est « une lettre que les Coptes prononçaient B »

Les prénoms théophores

Dès le début de ses recherches il avait travaillé sur des textes en hiéroglyphes et proposé en 1821 des correspondances avec les hiéroglyphes. La Pierre de Rosette l'avait initié au démotique, écriture cursive issue du hiéroglyphes à emploi essentiellement administratif. Entre ses mains passèrent de nombreux papyrus juridiques : il compara les noms propres égyptiens mentionnés dans des textes grecs avec ceux dans des textes identiques en démotique. Il étudia « le très-grand ^(sic) nombre de noms propres que les auteurs et les monuments grecs nous ont conservés écrits en lettre grecques » *Précis* p. 108, et il reconnut dans leur composition des noms de divinités.

Dans le *Précis du système hiéroglyphique* de 1824, il révèle « dix-sept noms propres de simples particuliers, renfermant en eux-mêmes des noms propres de dieux »¹¹

Les Egyptiens plaçaient leur progéniture sous la protection spéciale d'une divinité, le nom étant particulièrement vulnérable, car élément identitaire constitutif de la personne et devant perdurer pour assurer une vie post-mortem. Dans un monde où la magie intervenait au quotidien, on espérait que les dieux intercèderaient favorablement : « Ainsi les noms propres des Egyptiens offraient cette empreinte religieuse qui caractérise tous leurs travaux et toutes leurs institutions. »¹²

On les nomme théophores, « qui portent un nom de dieu ». Thoutmosis était sous la protection de Thot, Aménophis sous celle d'Amon et Ramsès sous celle de Rê. Ces noms de divinités avec leurs variantes graphiques vinrent enrichir ses fiches. Nous constaterons que certains ont été déchiffrés incorrectement et que d'autres, bien lus, ont été attribués à des divinités qui n'en sont pas détentrices. Pourtant, insignes et attributs divins auraient pu l'aiguiller.

Les insignes et les attributs des dieux

Tous les dieux égyptiens, en effet, portent des objets symboliques et des objets spécifiques à leur fonction ainsi que des parures, ce qui les rend plus facilement identifiables. Mais parfois, à un moment donné et dans certaines circonstances, ces attributs sont transférés avec pouvoir et compétences, d'un dieu à un autre dieu, pour créer une entité divine à part entière, c'est ce qu'on nomme syncrétisme, ce déplacement n'amoindrissant pas l'individualité de chacun.

Reconnaitre Hathor seulement par sa couronne caractéristique avec disque et cornes est risqué sans la lecture du nom. Ainsi coiffées : Thouéris au corps d'hippopotame, planche 17 (D) acquiert les qualités divines d'Hathor, et la déesse de Kom-Ombo, planche 40, « Tésonénofré / Tésonénoufé » (notre Tasenetneferet) également quand elle en devient une manifestation locale. Dès lors, il est indispensable de garantir la représentation par le nom, ce qu'il effectue parfaitement ici.

Nous en arrivons aux principes essentiels posés par le Déchiffreur pour fonder la recherche épigraphique qu'il applique aux dieux : « Les Egyptiens écrivaient les noms de leurs dieux de trois manières diverses »¹³

Avec les signes phonétiques

J'ai donné précédemment l'exemple d'Anubis dont le nom a été transmis par les Grecs.

Les Egyptiens ont employés des « *signes de sons*, c'est-à-dire des caractères purement *phonétiques*, à la transcription des noms propres des dieux... »¹⁴

Il avait remarqué qu'un nom divin, en l'occurrence Ptah, dans le cartouche de Ptolémée V gravé en hiéroglyphes sur la Pierre de Rosette, pouvait être écrit uniquement avec des signes phonétiques □ + ◡ + ⌘ (nos siège + pain + mèche de corde) en copte πτϠ, P + T + Η, le Η étant un *hori* Ϡ ajouté à l'alphabet des Grecs pour transcrire un son égyptien qui leur était inconnu. Les Coptes, expliquait-t-il, l'écrivaient Ptah (copte thébain) ou Phtah (copte memphitique) mais les Grecs Phtha avec leur Φ et leur Θ, PH et TH.

Sa transcription « Ptah », fut confirmée après avoir étudié un manuscrit du musée Borgia, contenant une homélie dans laquelle « Schénouti » (Chénouté un moine égyptien 4^e – 5^e s.)¹⁵ vitupère contre l'idolâtrie qui persiste en Egypte et cite « πταϠ ». On note que le copte écrit la voyelle A indiquant en conséquence la juste prononciation du mot.

Son raisonnement lui semblait infaillible. Il estima alors que tout nom de dieu écrit avec ses hiéroglyphes phonétiques pouvait être transcrit et lu grâce au copte.

De fait, planches 21 et 22, il donne la bonne lecture |⌋ ↪ ⌋ / ⌋ s + b + k + déterminatif du dieu assis ou du crocodile, ⑆⑆⑆, de Sobek. Il le nomme alors *cvk*, car p > b > v, Sevk, Sovk, Sovg, le reliant au saurien sacré Souchos dont parle Strabon « ce qui est le nom même du dieu Sovk, dont il était l'emblème » p. 22, verso.

Avec les signes figuratifs

« Par imitation directe » des formes : c'est-à-dire qu'il s'agit de « véritables noms propres figuratifs » des idéogrammes, exprimant clairement et de la manière la plus simple ce qu'ils représentent.

Par conséquent, suivant le contexte, au lieu d'écrire au moyen de signes de sons les noms des dieux et des déesses, « les Egyptiens représentèrent souvent ce dieu ou cette déesse même, orné de ses principaux attributs »¹⁶, qui sont sa « coiffure habituelle » et ses « insignes ordinaires ». « C'est ainsi que les Egyptiens imaginaient leurs dieux dans leurs vraies formes, dit-il, accroupis, assis sur des trônes ou debout, anthropomorphes ou avec la tête de leur animal consacré » :

« *Amon* avec sa face humaine, la tête ornée de deux grandes plumes ; *Amon-Cnèph*, *Cnouphis* ou *Chnumis* avec sa tête de bélier... *Anubis* avec sa tête de *schacal* ; *Thoth* avec celle d'un

ibis ; Phré ou le soleil avec sa tête d'épervier et son disque... » : *Précis* p. 105 et planche 4 intitulée *Noms divins Figuratifs*.

Mais, et je ne m'explique pas pourquoi, il reprend plus loin cette même liste (p. 293, n° 52) dans *Des caractères symboliques*, paragraphe 7, et classe les noms dits « figuratifs » des divinités de la p.105 dans les noms « symboliques » : « Ces caractères ne sont en réalité que les images symboliques des dieux eux-mêmes, introduites dans l'écriture, et telles qu'on les voyait en grand dans les temples, les bas-reliefs et les peintures religieuses. »

On peut quand même se demander s'il fit une relecture du *Précis* de 1824, car la contradiction fut reprise dans le *Précis* de 1828 où je pensais en trouver une correction.

J'espérais que sa *Grammaire* trancherait mais que ce soit pour les dieux ou pour les déesses, il hésite.

Les dieux : « Le même déterminatif devenait aussi *figuratif*, sous un certain rapport, lorsqu'on remplaçait la tête humaine du déterminatif générique [= le dieu barbu assis], par celle de *l'animal* emblème particulier du dieu ... »¹⁷

Les déesses : « On ajoutait en effet à cette simple image de la femme assise [déterminatif générique], les insignes caractéristiques de la déesse et souvent même la tête de l'animal son emblème particulier. On a réuni dans le tableau suivant la plupart des noms propres de déesses déterminés par ces caractères en quelque sorte figuratifs. »¹⁸

« Sous un certain rapport » et « en quelque sorte », Champollion est perplexe !

Les signes symboliques

C'est ce qu'il appelle « tropisme » (détournement de sens, comme métonymie et synecdoque)

Poursuivant son analyse, il observe que l'idéogramme du nom peut avoir un rapport indirect avec le dieu, ou direct mais très éloigné. C'est ce qu'il nomme « par imitation indirecte », peignant « par l'image d'autres objets physiques dans lesquels on croit trouver des qualités analogues à celle de l'objet qu'il s'agit d'exprimer »¹⁹ : l'obélisque d'Amon , le pilier-*djed* de Ptah , qu'il pense être un nilomètre²⁰, le disque de Rê , planche 5 du *Précis, Noms Divins Symboliques*.

En font partie les représentations entières des animaux voués à chaque dieu, cette fois, il est formel : « L'image de l'animal soit volatile, soit quadrupède ou reptile, consacré à chacun d'eux et décoré d'insignes spéciales »²¹. « C'est pour cela qu'ils choisirent des êtres vivants dont les qualités distinctives rappelaient indirectement celles qu'on adorait dans la Divinité même » : ce qu'il nomme planche 2 recto « l'image visible du dieu ».

Les signes symbolico-figuratifs

S'il était clair pour lui que le signe du dieu accroupi, assis ou debout, était figuratif et que celui de la forme animale complète d'un dieu était symbolique, celui de la divinité à tête d'animal l'était, nous l'avons vu, beaucoup moins.

Dans le *Dictionnaire*, ces entités thériocéphales qu'il nomme « alliances monstrueuses » sont classées :

- soit comme caractères figuratifs : Rê à tête d'épervier, p. 41, 4, 4 bis, 4 ter ; p.42, 4 quater. Horus à tête d'épervier, p. 47, E 5.
- Soit sans mention : Khnoum à tête de bélier, p. 42, I (4, 4 bis), J ; Haroéris à tête d'épervier, p. 45, T 4 ; p. 45, R 4, S 4, Sobek à tête de crocodile, p. 45, O 4 bis.
- Soit comme caractères symbolico-figuratifs, une sorte de compromis : Thot à tête d'ibis, p. 47, F 5 (pourquoi ce nouveau classement ?), Rê à tête d'épervier, p. 38, p 3 ; une déesse à tête de lionne qu'il lit fautivement Paschet (en réalité avec graphie de Sekhmet, bien qu'il existe une lionne Pakhet), p. 53, G ; Iâret, l'Uræus à tête de cobra, p. 54, I.

Les déterminatif-images

Nous avons déjà traité l'importante découverte des déterminatifs ; Champollion observe qu'il n'est pas rare d'avoir le nom écrit avec les caractères phonétiques suivis du déterminatif figuratif, lequel n'est pas alors un des déterminatifs habituels des divinités et qu'il nomme « déterminatif-image ». Il regroupe donc dans la *Grammaire* les signes figuratifs et symboliques des dieux parmi les déterminatifs lorsqu'ils sont accompagnés de signes phonétiques²². Concernant les signes figuratifs, symboliques ou symbolico-figuratifs des divinités, il en faisait à juste titre des idéogrammes écrivant les théonymes de façon abrégée. Rappelons qu'il a le premier démontré que cette écriture était un mélange de signes phonétiques, d'idéogrammes et de déterminatifs.

TRANSCRIRE LES NOMS DES DIEUX

Il faudra se souvenir qu'il a choisi les textes hiéroglyphiques des planches suivant ses convictions, et non de manière rigoureuse en respectant les signes inscrits (ou l'absence de signes) sur les monuments, d'où des imbroglios et la plus grande prudence à observer.

Reconnaître les hiéroglyphes était une chose, encore fallait-il les transcrire pour les rendre prononçable.

Dans la *Lettre à M. Dacier* de 1822, il lui suffisait d'utiliser le grec puisqu'il avait extrait ses caractères phonétiques de cartouches de souverains ayant régné sur l'Égypte, Macédoniens puis empereurs romains dont les noms latins avaient d'abord été traduits en grec avant d'être transcrits en hiéroglyphes. Anthroponymes étrangers phonétisés et rendus en égyptien tant bien que mal.

La langue vernaculaire de la Basse Époque pouvait être écrite en démotique ou avec l'alphabet grec augmenté de sept signes issus du démotique qui phonétisaient des sons particuliers à l'égyptien. Cette écriture dite copte devint un vestige de l'antique Égypte, perdurant dans les rituels, traduite en arabe, connue grâce à de nombreux documents, et parfaitement maîtrisée par le Savant. Nous avons vu comment il avait pu certifier la transcription et la lecture de Ptah grâce à un manuscrit copte.

Ce fut la voie royale pour accéder à la signification et à la prononciation des mystérieux hiéroglyphes. Il identifiait un signe en le reliant à un mot copte auquel il pensait qu'il devait correspondre, lequel lui procurait la graphie et la lecture. Ainsi, pour prendre un exemple simple, le soleil se dit ϣϣ, *rē*, en copte. En hiéroglyphe, ☉ est parfois précédé de caractères phonétiques, la bouche  et le bras étendu  dont il avait donné, dans la *Lettre à M. Dacier*, les valeurs qu'il notait instables soit a, é, i. Pour lui, c'était du « copte pur, lettre pour lettre »²³ : ϣ +H / 1, *rē* / *ri*. Il épelait le nom égyptien du dieu soleil Rê, l'Hélios des Grecs (*Gr.* p. 112) et encore bien d'autres noms oubliés.

Son approche était géniale mais elle avait des inconvénients et des limites qui l'empêchèrent de déchiffrer correctement certains noms et de les attribuer à leur juste propriétaire. Le *Panthéon* est, à ce titre, extrêmement déroutant, les lectures fautives entraînant des erreurs d'identification, puis des explications aberrantes.

Et malheureusement, il accumula les méprises. Certaines déjà présentes dans la *Lettre à M. Dacier*, se retrouvent encore dans le *Dictionnaire* posthume. D'autres furent décelées et corrigées.

LES LIMITES DE SON SYSTEME

Ce ne sera évidemment pas un réquisitoire mais une simple étude pour essayer de comprendre comment il put s'égarer, alors qu'il ne cessait de progresser en épigraphie et en civilisation, nous laissant perplexes devant tant de confusion.

Un même animal pour plusieurs divinités

La complexité du système théologique égyptien est telle qu'un animal peut représenter plusieurs divinités. Seule une lecture exacte des noms permet alors de les différencier ce que ne pouvait toujours faire Champollion.

Prenons les exemples du bélier : les auteurs classiques l'interprétèrent différemment en fonction de ce qu'ils avaient vu ou de ce dont ils avaient entendu parler. Sur la base de leurs récits, Champollion ne peut démêler le vrai du faux et, leur faisant confiance, il confond les divinités dans les explications des planches 3, 3 a, et des 2 planches 3(ter et Ter), mélangeant béliers et serpents :

Pour lui « Nef, Nouf » à tête de bélier, notre Khnoum, [Nouf lu à partir de la jarre *hnm* à laquelle il donne la même valeur phonétique que celle du pot globulaire *n*, la suite étant *ouph* de Cnoughis avec un *f* pour *ph*. Idem pour Nef, *n* puis *ef* de Cnèph], « Cnèph, Cnough-is, Chnoub-is », « Ammon-Cnoughis », notre Amon-Khnoum, est :

- sous « forme symbolique » le serpent « bon génie » pourvu de jambes du papyrus de Tanytamon
- ou par homophonie partielle le serpent Chnoubis (pourtant à tête de lion !) des intailles magiques romaines.

- Il est aussi Cnèph / Kneph [notre Kématef forme d'Amon, serpent primordial créateur, enseveli dans la butte de Djémê, Medinet Habou, effectivement associé à Khnoum à l'époque tardive].
- Quant à la forme nocturne de Rê criocéphale protégée par le serpent Méhen, le Lové, accomplissant en barque son voyage souterrain, elle devient un Ammon-Cnouphis avec son « emblème », sa « forme » ophidienne, un « Serpent Agathodæmon » « qui recouvre le dieu dans les vastes replis de son corps » (p. 3. a. verso).

Ainsi dieux à tête de bélier et serpents sont-ils pour lui des « modifications » d'Amon et non de possibles entités divines autonomes.

Une même couronne ou un même symbole sur la tête d'une divinité

En effet, les couronnes sont trompeuses ! Voici l'exemple du disque lunaire qui va l'induire en erreur. Planche 14 (B) il lit sans problème « Pooh, Phoh, Ioh » (le *p* provient de l'article masculin copte toujours placé devant le nom) notre *i^ch*, Iâh. Puis il reconnaît un dieu, forme syncrétique, avec le même ornement, Thot-Lunus, « Ooh-Thôout » (Iâh-Thot) planche 30 (G). Planche 14 (D) un dieu que nous nommons Khonsou  *hnsu* porte le disque lunaire et son croissant. Champollion est persuadé que le hiéroglyphe rond ²⁴ n'est pas un phonogramme mais un signe figuratif, « une simple représentation du disque de la Lune » : il pense donc qu'il doit s'agir de son « dieu-Lune ». Pour lui :

- le filet d'eau *n* est une préposition, la « plante graminée » (un jonc) est un c « le *s* français » [*Dict.* p. 219, 244]
- la caille  « représente indifféremment les voyelles ω, o, oγ [ô, o, ou] » [*Dict.* p. 148, 146]

donc COγ, *sou* : « le mot copte COγ appliqué aux subdivisions du mois, période calquée primordialement sur le cours de la lune » d'où sa traduction « Ooh-en-sou, ou Ioh-en-sou », « suivant les dialectes », avec l'article masculin *p* devant : POOH, PHOH. Plus tard il écrira que le rond est un crible, avec la bonne valeur phonétique *ϣ*, *x*, *ϣ*, « *kheï*, *chi* et *sch* du copte » et écrira le nom divin « Chons » sous différentes graphies, soit avec un *ϣ*, soit avec un *x*.

Dans le *Panthéon* planche 14 (C) [note 4, p. 14 c verso : *Description de l'Égypte* Vol. II, avec indication de la pl. 72 mais c'est la pl. 70. Autre version, en couleur, Vol II, pl. 75] il nomme « Pooh, Phoh, Ioh » une tout autre entité divine et Horapollon en est bel et bien le responsable [*Hieroglyphica*, n° 15] : « Horapollon dit en effet que le *cynocéphale debout et les mains élevées vers le ciel* exprime le *lever de la lune*, que cet animal semble ainsi féliciter et accueillir avec joie. » [*Panthéon*, p. 14 b, verso] S'il est indéniable que le cynocéphale est une forme animale de Thot et que ce dieu est associé à la lune, et si Champollion a bien identifié, planche 14 (B), « Pooh », Iâh, voguant sur le firmament adoré par deux babouins (notre chapitre 135 du *Livre des Morts*), il ne s'agit plus de ce dieu planche 14 (C), mais de Noun exhaussant le disque solaire en une re-création journalière acclamée par des babouins, vignette 16 du *Livre*

des Morts décrivant une partie du texte du chapitre 15, lequel est une succession d'hymnes au soleil levant et couchant. Les propos d'Horapollon vont l'emporter sur une évidence iconographique : un dieu lunaire porte toujours un disque avec croissant. Ce qui nous mène à un autre problème récurrent :

La confiance absolue dans les textes des auteurs de l'antiquité

Les « témoignages les plus respectables de l'antiquité » le firent bien souvent se fourvoyer et le *Panthéon*, compilation des sources antiques, en est la preuve. Ni les anciens voyageurs, ni Champollion, n'avaient connaissance des grands textes mythologiques qui permirent aux égyptologues, bien plus tard, lorsque l'épigraphie fut maîtrisée, d'étudier les multiples cosmogonies.

Chez les Classiques on ne trouve rien de la théologie des grands temples de l'époque gréco-romaines, alors qu'il existe des bibliothèques et que les parois se couvrent d'inscriptions comme jamais, où sont exposés la genèse des dieux, leur culte et le fonctionnement du clergé, livrant même des fragments de textes beaucoup plus anciens. Les sacerdotés de l'époque gréco-romaine ont tu aux visiteurs l'essentiel des archives sacrées qu'ils pouvaient encore lire. Le monde divin grec avait été adapté au monde égyptien dont les multiples divinités et cosmogonies étaient incompréhensibles aux étrangers. Les prêtres ne leur ont pas commenté leur religion à l'identité millénaire et profondément nationaliste, dont les mystères étaient préservés par l'inintelligibilité des textes en hiéroglyphes et en hiératique.

Le reste était affaire de « recherches » et d'« enquêtes », noms de l'œuvre d'Hérodote « *Histoires* » : le spectacle d'une religion populaire souvent bien loin de l'ancienne piété, prisant les oracles, la divination, les rêves inspirés par un dieu (incubations), et vénérant outrancièrement les animaux « emblèmes vivants de dieux ». L'hypostase, autrefois héraut du dieu et réceptacle de son *ba* omnipotent, étant alors adorée comme un dieu même²⁵.

Chaque voyageur commente l'Égypte avec ses références philosophiques, sa propre culture et les croyances de son époque ; ces filtres contribuent à éloigner les dieux égyptiens de leurs affectations premières : Ainsi, Neith de Saïs, assimilée à Athéna puis confondue avec Isis, est célèbre par une inscription qu'on dit gravée sur le fronton de son temple (sûrement en grec et peut-être sur le socle d'une statue d'Athéna)²⁶ : « Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera ; Nul n'a soulevé le voile qui me couvre »²⁷, notons que Plutarque cite « Isis » et non « Athéna », et Proklos ajoute « le fruit que j'ai enfanté est le Soleil »²⁸, il a raison, Neith est bien celle qui a mis au monde le Soleil comme l'atteste la planche 23 (E) où elle prend la forme de la vache Ahet.

Champollion conclut dans son *Panthéon*, 6, recto : « Il serait difficile de donner une idée plus grande et plus religieuse de la divinité créatrice ».

Elle lui apparaît comme une déesse fondamentale, la contrepartie femelle du « principe générateur mâle de l'univers », Amon, dont elle serait une « émanation », et « ces principes, étroitement unis, ne formaient qu'un seul tout dans l'être premier qui organisa le monde » ce qui justifie pour lui le témoignage qu'il cite d'Horapollon, lequel la décrit comme une entité

« androgyne »²⁹. Les textes égyptiens nous l'ont confirmé depuis : elle est 2/3 mâle, 1/3 femelle mais démiurge à part entière. Sûrement pas la déesse ithyphallique dite Neith génératrice de la pl. 6 (ter) qui est une Mout panthée du chapitre 167 du *Livre des Morts*.

On voit là que Champollion tente de se conformer à la théogonie grecque adaptée aux dieux égyptiens : il répartit en trois classes des divinités privées de leurs vrais noms, car non déchiffrés, donc privés de leurs fonctions et même de leurs origines puisqu'il ne peut s'imaginer un instant qu'il existe en Egypte plusieurs cosmogonies. Et il va lui être impossible de caser démiurges et familles divines dans le modèle grec.

Neith est donc pour Champollion le « principe féminin de l'univers » et de nombreuses déesses Mout, Sekhmet, Nekhbet deviennent des « formes ou modifications » de cette primordiale, des « apparences » prenant des noms différents qu'il ne sait pas lire et qui sont relégués aux rangs de « légendes » qualifiant celle qu'il croit être « la mère universelle » de la première classe.

Dans l'incapacité de comprendre les hiéroglyphes de la vraie Neith, planches 25 et 25 (A) il en fait une divinité de « second ou troisième ordre » en se fondant sur les propos d'Hérodote qui la nomme Bouto.

Ainsi, comme il ne parvient pas à déchiffrer correctement certains noms de dieux, puisqu'il ne traduit souvent que des épicleses communes à de nombreuses divinités, il part du principe qu'une « foule d'images divines, qui n'ont rien de commun ni dans leur forme ni dans leurs attributs, représentent cependant une seule et même divinité, considérée toutefois dans des fonctions diverses puisque leurs noms propres et leurs filiations sont absolument les mêmes »³⁰.

De plus, s'il a pressenti le syncrétisme, il ne l'a pas du tout compris. Ptah-Sokaris n'est pour lui qu'une « forme » de Ptah, alors qu'il s'agit d'une entité divine cumulant les compétences de Ptah et celles d'un très ancien dieu local, Sokaris.

Comment aurait-il pu conjecturer la complexité des cosmogonies ou les innombrables synthèses théologiques conciliatrices élaborées pour des raisons politiques et pratiques. Il ne pouvait savoir que, n'étant pas une religion révélée, la religion égyptienne était multiforme, constamment enrichie et pouvant s'exprimer en des pensées et des images différentes. Il faut le répéter, il n'y avait rien d'exclusif dans le raisonnement égyptien.

Le *Panthéon* est la preuve de ses incompréhensions ; il est souvent un agrégat d'allégations consternantes. Sauf aveuglement, Champollion ne pouvait ignorer que son approche était bancal tant il devait employer d'efforts pour justifier l'injustifiable et rendre cohérentes des déductions extravagantes, on peut dire tirées par les cheveux ! Même nanti d'impressionnantes connaissances en littérature, linguistique, histoire et archéologie, il n'est pas parvenu à identifier de nombreuses divinités. Il déploya des trésors d'imagination pour renforcer ses propos à l'aide de citations des Classiques lesquels n'avaient délivré que des bribes de connaissances et encore, souvent déformées, et il s'enferma dans une logique, la sienne.

Il lui aurait fallu le réflexe salvateur de repartir de zéro, comme il l'avait fait avant de découvrir les premiers signes phonétiques lorsqu'il avait mis de côté les travaux de ses prédécesseurs. Dégagé de la gangue de l'Antiquité gréco-romaine il aurait été obligé de repenser les phonèmes qui lui auraient permis la lecture convenable des noms divins tout en accroissant son vocabulaire.

Le comble est qu'il en eut conscience : « ... la confusion qui règne dans les dires des auteurs grecs et latins sur le culte de l'Égypte » et parlant du « système religieux » : « dont l'antiquité classique ne nous a transmis qu'une esquisse partielle et incomplète à tous égards »³¹.

Il assurait vouloir s'en tenir aux « noms en écriture sacrée »³² inscrits sur les monuments que son alphabet phonétique était censé déchiffrer, mais il usa autant qu'il put des Classiques. Fervent admirateur d'Horapollon depuis son adolescence, il s'adonna au symbolisme des *Hieroglyphica*.

Son travail fut considérable, il espérait qu'il serait utile à ses lecteurs. Je crains plutôt qu'il n'ait semé la confusion. Il faut le répéter, pionnier dans la discipline il ne disposait pas comme nous des grands textes théologiques. Maintenant, les cosmogonies nous sont bien connues ainsi que la géographie religieuse des nomes.

Cela dit, il y avait bel et bien à la base un énorme problème de déchiffrement non résolu. Jamais Champollion ne supposa que son système de lecture, dont il avait publié un « alphabet » en 1822, était incomplet. Il était persuadé qu'il détenait la clé de la lecture des phonèmes, en réalité les autres clés étaient encore sur le trousseau ! Aurait-il publié les fascicules du *Panthéon* s'il avait su que son travail sur le déchiffrement était inabouti ?

J'admire son opiniâtreté, ses traits de génie, mais il n'eut pas l'autre géniale révélation qui lui aurait permis d'avancer encore plus : il ne comprit pas ce qu'était le système phonétique de l'ancienne Égypte. En aurait-il découvert les particularités s'il avait vécu plus longtemps ? En se disant tout simplement qu'il piétinait, qu'il ne traduisait pas de longs textes (ce que ses détracteurs ne manquèrent pas de souligner), et donc qu'il devait lui manquer des éléments.

Pour analyser cet écueil, il faut expliquer les bases de la phonétique égyptienne.

Et avant tout, comprendre ce que représentent exactement les hiéroglyphes, car, si certains sont parfaitement évidents, d'autres, dans le but d'une intellection maximale, tracés suivant les règles de l'aspective (non-conformité à la réalité) et parfois stylisés, ne le sont pas du tout. Champollion réalisa un travail exceptionnel, son *Dictionnaire* posthume en est la preuve, mais il ne parvint pas à reconnaître un grand nombre d'entre eux.

Les phonogrammes, « signes de sons »

Ils sont classés actuellement en trois catégories suivant le nombre de leurs phonèmes :

- 1) Les unilitères, un son, 27, les plus courants dont Champollion avait communiqué la liste dans la *Lettre à M. Dacier*, pratiquement la même que celle que nous utilisons encore, si ce n'est encombrée de signes homophones issus de graphies tardives.

Puis les outils manquants :

2) Les bilitères à deux consonnes (plus d'une centaine) exemples :  *n.t* dans Neith ;  *s.t* dans Satis ;  *nw* dans Nout.

3) Les trilitères à trois consonnes (environ 90), et c'est important, dont font partie des PSR, « phonétiques signes racines », issus de leurs idéogrammes, avec un sens proche, mais fonctionnant aussi comme phonèmes à trois consonnes, exemples :  *shm* dans Sekhmet ;  *hnm* dans Khnoum,  *mw.t* dans Mout.

Les quadrilitères sont rares.

De ces hiéroglyphes incompris, nous avons vu qu'il fit souvent des « légendes », de « simples surnoms », des épithètes cultuelles, alors qu'il s'agissait de théonymes.

Les compléments phonétiques : Une spécialité égyptienne et un piège.

Une fois les bilitères ou trilitères écrits, il leur était souvent adjoint un ou plusieurs caractères les composant, lesquels ne doivent absolument pas être transcrits.

Champollion était tout près de la découverte des plurilitères puisqu'il avait accès à des mots coptes, correspondant à des mots en hiéroglyphes, et présentant des successions de phonèmes. Mais malheureusement, il fabriqua des unilitères en ne prélevant que le premier caractère, d'ailleurs tout comme les Egyptiens eux-mêmes lorsqu'ils avaient créé certains de leurs phonèmes par acrophonie.

Par exemple, planche 40, Tésoné**noufé** / Tésoné**nofré** : en copte $\text{NOY}\varphi\text{p} / \text{NO}\varphi\text{p}$, *noufr* / *nofr*, « beau, bon » le hiéroglyphe trilitère  valant *n + f + r* que l'on voit dans la colonne de gauche avec ses compléments phonétiques  le céraste *f*, et  la bouche *r*, qu'il ne faut surtout pas transcrire. Champollion avait la solution sous les yeux, mais obnubilé par son alphabet, il détacha le *n* dont il fit une consonne et lut ensuite les compléments phonétiques *f* et *r* comme étant des consonnes indépendantes.

Compte tenu de l'importance du *Panthéon* je ne vais citer qu'un enchaînement d'erreurs en cascade à partir de l'identification fautive d'un seul signe :

Il prit l'étoffe frangée  (S 32) pour une flûte **CHBI**, *sébi*, en copte, avec le son *s* à l'initiale dont il était sûr puisqu'il l'avait repéré à la place de hiéroglyphes de même valeur phonétique, des homophones, les Egyptiens écrivant un même son avec des hiéroglyphes différents. Or les édifices les mieux conservés étant ceux de cette époque, Champollion se trouva face à une pléthore d'homophones. L'étoffe-*siat* avait bel et bien fourni aux Egyptiens un *s* par acrophonie, mais ce n'était pas une flûte !

J'ai écrit plus haut qu'un premier caractère pouvait être prélevé d'un mot pour servir de consonne ; cette méthode, l'acrophonie, connut son apogée à l'époque gréco-romaine lorsque les hiéroglyphes voulurent accroître le sens de leur vocabulaire, en une double lecture, le

signifié et le signifiant, la lecture directe et l'image du hiéroglyphe en relation avec elle, et même en une lecture spatiale.

Sa flûte fut enregistrée dans la ligne du Σ, S, du *Tableau des signes phonétiques* de 1822. Or Champollion avait repéré un signe qui lui ressemblait  (inclassable Aa 11, estrade, plateforme ? A valeur phonétique *m^{3c}* pour raison peu claire). Il le plaça après sa flûte avec la même valeur s. On retrouve donc les deux signes dans l'*Alphabet Harmonique* du *Précis* aux numéros 93 et 94.

Planches 7 et 7 (A) nous reconnaissons Maât. Mais lui, appliquant son alphabet, comprend CTH, STÉ : c  pour la flûte,  τ pour sa demi-sphère et H  pour le bras étendu valant A ou H en grec (*Tableau des Signes Phonétiques*) α, ε, ο, ou ω en copte (*Alphabet Harmonique*), voyelles qu'il dit « vagues » et « interchangeables ». Il omet le signe  dont il n'a pas encore perçu la valeur phonétique³³ : Saté ou Sati ! « L'Héra ou la Junon égyptienne ». Et de plus, il explique qu'une inscription gravée en grec sur une stèle de Séhel, au sud d'Assouan, lui en garantit l'identité, une aubaine : « On y lit en effet que la divinité locale, assimilée par les Grecs à leur Héra (la Junon des Latins, porta en langue Egyptienne le nom de Satis, ou plutôt de Sati, en faisant abstraction de la finale grecque Σ. »³⁴. Satis était bien la Dame de la cataracte, 1^{er} nome de Haute-Egypte, où elle était vénérée en compagnie d'Anoukis et de Khnoum mais elle ne correspond pas du tout à l'image proposée.

Notre Maât devenue Satis est de nouveau présentée comme CTH Saté ou Sati planche 19 (A) « L'Héra ou la Junon égyptienne ». Il s'agit bien de Satis cette fois, avec sa couronne spécifique, mitre blanche et deux cornes de gazelle. Il constate que la graphie est moins fréquente, et pour cause, ses représentations sont plus rares que celles de Maât.

Pour lui : « Le premier signe est composé d'une *flèche* croisée sur un *javelot* ou *trait*, armé d'un fer en forme de carreau ; or, dans la langue égyptienne (copte), la *flèche*, les armes à *trait* de tout genre, portent le nom de cαf, *sati*, ou cατε, *saté*. »³⁵ Le *javelot* ou *trait* est en fait une peau transpercée d'une flèche³⁶. D'après lui, ce signe composite  possède la valeur c puisque, par acrophonie, il l'a extrait du mot copte « selon le principe de l'écriture phonétique égyptienne »³⁷. Suivent la « demi-sphère »  (= le pain), τ, T, et les « deux plumes » (= le double roseau fleuri³⁸) I, H, I, É, « voyelles vagues » (*Tableau Harmonique*). Malgré l'interprétation fautive d'un signe, la lecture est correcte.

Il se trouve que le nom de Satis *Setjet / Setjyt*, peut s'écrire avec plusieurs graphies dont  un nœud de vêtement³⁹ s.t / s.t nous lisons donc planche 20 « Satis, maîtresse du ciel »

Déconcerté sans doute par ce premier signe, il décrète qu'il s'agit d'un nom « symbolique »⁴⁰ et ne retient dans ce « Maîtresse du ciel » que les signes du pain  et du ciel ⁴¹, pour en faire « le Ciel » ππε, TPÉ, « Uranie, la déesse Ciel ». Le t devenant l'article du féminin.

Cette déesse est coiffée d'une haute couronne de plumes bien caractéristique que nous savons être celle de *Anqet*, Anoukis, tout comme Champollion qui avait recopié son nom, planche

20 (A) « Anouké ou Anouki », peint sur la paroi de gauche du naos de Kasa (Musée égyptien de Turin)⁴². La lecture est exacte puisqu'il n'y a que des unilitères, donc des caractères de son alphabet : $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆐} \text{𓆑}$, $\Delta \text{ } \text{𓆒}$, $\Delta \text{NK} \text{T}$ avec le signe « pente sablonneuse / de colline » k ⁴³ qu'il nomme « quart de cercle / de sphère ».

Il la qualifie de « *dame de la contrée orientale, dame du ciel, rectrice de tous les dieux, œil du soleil, etc.* »⁴⁴. A peu près le sens actuel « Maîtresse de Sehel (*st.t*), maîtresse du ciel, souveraine de tous les dieux. » Ne pouvant déchiffrer, on l'a dit, le « nœud de vêtement », mais sachant que le déterminatif 𓆑 exprime « les noms propres des diverses contrées ou terres »⁴⁵, en l'occurrence Assouan précité, il livre sa traduction approximative « contrée orientale »⁴⁶. La mention « œil du soleil » n'apparaît pas planche 20 (A) mais existe effectivement au-dessus de la proue de la barque et le « etc. », étonnant pour un savant rigoureux, dénote surtout les difficultés à lire la suite d'un texte en partie lacunaire⁴⁷.

Voici planche 19 une autre Satis avec mitre, cornes et une colonne *B* de hiéroglyphes à gauche avec son nom. Mais à droite, colonne *A*, le nom « Anouké » ! Le plus surprenant est qu'il a effectué une correction en raturant au crayon noir les hiéroglyphes d'Anouké sur une planche préparatoire du *Panthéon* conservée à la Bibliothèque nationale de France NAF 20327. Sur un autre feuillet, il a rectifié « Faussement indiquée comme Anouké, n° 19, (2^e) »⁴⁸. Le *Panthéon* contient de très nombreuses négligences, dont des références erronées.

Sa T ρ é, Tiphé, « Uranie la déesse Ciel » de la planche 20 (image d'Anoukis et nom de Satis) se retrouve pareillement nommée planches 20 A (à distinguer de la 20 (A)) et 20 B mais il s'agit sans conteste de Nout ! Les hiéroglyphes sont de son choix : il lit encore le signe du ciel 𓆑 *pé* et place le 𓆒 *t* son article féminin, devant : $\text{𓆑} \text{𓆒}$, *tpé*, « le Ciel »⁴⁹, « la voûte céleste » personnifiée.

Planche 36, nous trouvons la bonne graphie de Nout « qui a mis au monde les dieux, maîtresse du ciel ». Pour lui, Natphé, Netphé, Rhéa, et non plus T ρ é, Tiphé, Uranie, car il ne fait pas le lien entre les deux. Or c'est bien Nout : l'une par l'image, l'autre par le théonyme.

Le groupe signe du ciel qu'il lit 𓆑 *pé* est effectivement identique, mais nous voyons qu'il est précédé du vase rond 𓆏 pour lui *n* puisque nous avons signalé qu'il ignorait les bilitères (*nw*), puis de la demi-sphère (le pain) *t*. Il déchiffre alors : *n + t + pé* (ou avec le Φ , *ph*, *phé*), Natphé, Netphé. La suite est bien traduite : « Génératrice de dieux, dame du ciel ».

Nous savons que cette divinité à couronne hathorique ne peut en aucun cas être Nout, même si ses fonctions et rôles sont souvent ceux d'Hathor. Que s'est-il donc passé ?

Champollion est allé à Turin en juin 1824 pour étudier la collection Drovetti : il indique page 36 verso en parlant de sa Rhéa égyptienne « la forme la plus simple de cette déesse est celle que nous reproduisons sur notre planche 36, d'après une petite stèle du musée de Turin ; ».

En comparant ladite stèle, provenant de Deir el-Medineh⁵⁰, avec la planche 36, nous avons la surprise de constater que les textes ne sont pas les mêmes ; de toute évidence, Champollion a imposé des hiéroglyphes afin de relier la déesse égyptienne à la déesse grecque.

Il sait pourtant parfaitement lire « la demeure d'Horus »⁵¹, Hathor, à laquelle il consacre deux planches, 18 et 18 a.

Or, sur un autre feuillet préparatoire du *Panthéon* (BnF) il a reproduit avec exactitude le texte de la stèle de Turin⁵² dont la traduction actuelle est « Hathor, qui préside à Thèbes-*Ouaset*, maîtresse du ciel, souveraine de tous les dieux ».

Alors, pourquoi a-t-il renoncé au texte d'origine et occulté Hathor ? Est-ce par volonté de justifier sa propre vision d'un panthéon égyptien à l'origine du panthéon grec et lui étant indissociablement lié comme l'avait soutenu Hérodote ? Est-ce aussi pour se conformer à la généalogie des dieux grecs établie par Diodore de Sicile qui lui servait de trame pour élaborer sa propre généalogie des dieux égyptiens⁵³ ? C'est probable : il avait bien identifié le dieu-crocodile Sovk (Sobek) qu'il avait associé au Cronos grec⁵⁴, puis reconnu une autre « forme » de ce dieu qu'il avait nommée « Sèb ou Sev » (Geb). Le premier étant « la forme céleste primordiale » et le second « la forme terrestre ou secondaire »⁵⁵ de la même divinité dont le célibat au sein du *Panthéon* allait poser un problème générationnel. Ce Cronos égyptien devait absolument retrouver son épouse Rhéa mais toutes les déités féminines disponibles avec leurs équivalences grecques avaient déjà été identifiées ! Alors Champollion créa Naphté / Rhéa : une image d'Hathor avec les hiéroglyphes de Nout qu'il ne savait pas déchiffrer mais bien « génitrice des dieux », mère d'Osiris et d'Isis. Les méandres de son génial cerveau sont souvent bien difficiles à suivre.

Revenons à notre point de départ, CTH, Saté / Sati (Maât). Il en modifia le nom lorsqu'il la distingua enfin de Satis : après une étape CME, Smé, elle devint TME Tmé, Tmei.

Le signe biseauté, sa « flûte » est dans les S du *Tableau Harmonique* du *Précis* de 1828 ainsi que dans le *Dictionnaire*⁵⁶ où se trouve en-dessous un signe identique mentionné comme représentant une coudée MAZI « caractère symbolique exprimant l'idée vérité ou justice »⁵⁷. La coudée est pour lui un instrument de mesure, d'exactitude, donc une image détournée (trope) de la justice.

Il ne pouvait ignorer que « vérité », « justice », s'écrivait ME MEE en copte, avec un *m* à l'initiale, mais il semble qu'il n'ait pas vu son rapport direct avec le signe biseauté. Sa « coudée » lui fournissait une référence visible directe, elle était un « symbole ajouté au signe phonétique initial »⁵⁸. Pour lui, donc, un hiéroglyphe symbolique et non phonétique.

Il prit le signe  pour une harpè ( cimeterre) exprimant la consonne *m*, en fait une faucille, bilitère *mʒ*⁵⁹. Le bras tendu  était pour lui une voyelle vague *é, éi* (rappel : « Les signes hiéroglyphiques des voyelles ont une valeur tellement vague, qu'ils se permutent presque indifféremment les uns pour les autres »⁶⁰).

Dans l'explication des planches du *Tableau général* du *Précis* de 1828, n° 51, grâce à la valeur *c, s*, de sa pseudo flûte, il translittéra CME en copte, puis au n° 79 traduisit Smé en français.

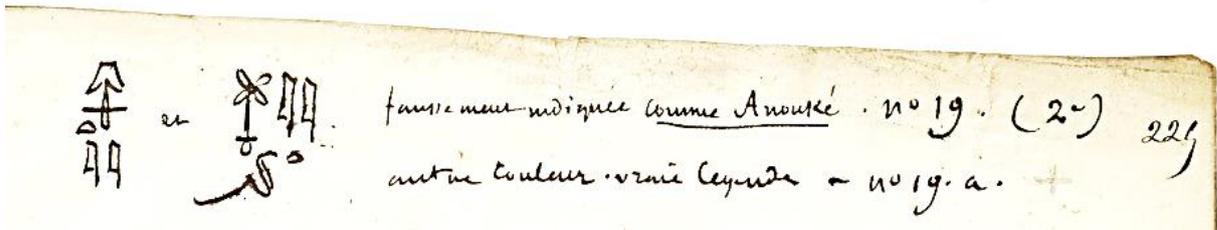
Enfin, il abandonna la lecture phonétique *c, s*, de sa flûte pour la lecture symbolique « coudée ». Il plaça la moitié de sphère (pain) $\underline{\text{t}}$, l'article féminin en copte, en début de mot, soit TME , TMEI « la déesse vérité ou justice ».

Il l'associa à Thémis⁶¹ dont le nom était proche phonétiquement en plus des compétences identiques, justice, équité, ordre. Même nom, mêmes qualités, donc pour lui, la même divinité chez deux peuples différents, dont le plus ancien, celui d'Égypte avait transmis ses dieux à celui de la Grèce. Il l'avait affirmé : « on s'apercevra bientôt que certaines parties de la mythologie des Grecs ne sont, et de l'aveu des Grecs eux-mêmes, que des mythes égyptiens plus ou moins complets, mais reproduits avec les modifications nécessaires pour les lier naturellement au système national des Hellènes ; de là vient que les anciens auteurs grecs, à partir d'Hérodote même, lorsqu'ils ont voulu parler des divinités de l'Égypte, se sont servis indifféremment et avec une assurance bien fondée du nom grec de la divinité correspondante dans les mythes grecs, au lieu d'employer le nom égyptien lui-même. »⁶².

Nous savons qu'il n'en est rien mais cela explique l'agencement des fascicules : titre avec ce qu'il pense être le nom égyptien avec, en dessous, son équivalence grecque et / ou romaine, puis un commentaire se référant toujours aux auteurs classiques.

Les noms en hiéroglyphes, glanés dans ses fiches d'étude, sont utilisés suivant sa propre logique et son obstination à vouloir justifier les propos des auteurs antiques dont Hérodote pour sa classification des dieux grecs et Diodore de Sicile pour leur généalogie. Comme il lui faut une correspondance absolue entre l'Égypte et la Grèce, et influencé par Horapollon, il puise dans le fonds classique les théonymes qu'il va attribuer aux dieux égyptiens et en prive ainsi beaucoup de leur identité.

Admirons la sagacité de « l'ingénieur et infatigable Français » comme le qualifiait Brown⁶³ pourtant thuriféraire de Thomas Young. Il ne pouvait faire mieux avec les connaissances dont il disposait tant en épigraphie qu'en théologie. Car les *netjerou* sont légion : dans le royaume d'Osiris, le long du parcours de la barque solaire, sur terre, dans le ciel, partout dans le monde égyptien, une foultitude de dieux d'importance diverse dont les égyptologues, ayant finalisé le fonctionnement du système hiéroglyphique, ont mis des décennies pour comprendre les noms, les rôles et les personnalités.



« Faussement indiquée comme Anouké. N° 19 (2°)

BnF NAF 20327



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, NAF 20327

Image de Saté (Satis) avec son nom colonne de gauche et nom d'Anouké (Anoukis) colonne de droite. Indication en haut à gauche « refait »

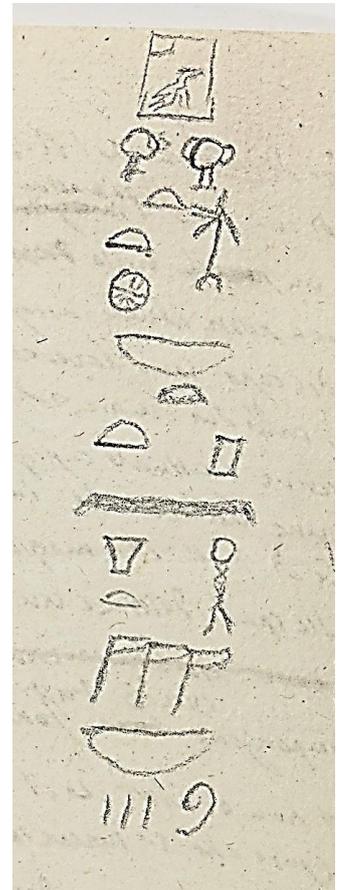
BnF NAF 20327



PL 36, « NATPHÉ, NETPHÉ »



HATHOR
Stèle de Houy fils de Sebai
n° 1463, Turin



BnF, Papiers de Champollion, Panthéon égyptien,
2^e série, I-V, NAF 20327

NOTES

Abréviations :

Pr. : *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens, ou recherches sur les élémens^(sic) premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes.* Avec un volume de planches. Paris, Treuttel et Würtz, 1824

Gr. : *Grammaire égyptienne ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée,* publiée de 1836 à 1841

Dict. : *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique, par J. F. Champollion le jeune ; publié d'après les manuscrits autographes, et sous les auspices de M. Villemain ministre de l'Instruction publique. Par M. Champollion Figeac.* Paris, Firmin Didot frères, 1841-1843

- 1- Gr. p. 109,1°
- 2- Dict. p. 482, n° 343 et Gr. p.110, 2°
- 3- Gr. p. 121, 1°
- 4- Gr. p. 121, 2°
- 5- *Lettre à M. Dacier*, p. 6
- 6- Dict. p. 443, n° 536
- 7- Pr. p.84
- 8- Pr. p.84
- 9- Pr. p. 85
- 10- Pr. p.102
- 11- Pr. p. 119
- 12- Pr. p. 109
- 13- Pr. p.106.
- 14- Pr. p. 107.
- 15- Pr. pp. 96-97.
- 16- Pr. p. 104.
- 17- Gr. p. 112.
- 18- Gr. p. 123.
- 19- Pr. p. 287.
- 20- « Quoi qu'il en soit nous donnerons provisoirement le nom de nilomètre, jusqu'à ce que les monuments aient confirmé ou détruit à cet égard l'opinion des savants », fiches préparatoires sur Ptah, BnF NAF 20327.
- 21- Gr. p. 117, N° 117.
- 22- Gr. p. 111.
- 23- Pr. p. 87.
- 24- Dict. p.351, n° 428 et p.357. Notre Aa1, « inclassable » *h* « Crible ou couvercle fait de matières végétales » *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, M. Malaise et J. Winand.

- 25- Hérodote, *De Iside et Osiride*, § 71 : « ... le plus grand nombre des Egyptiens, en honorant et en traitant comme des dieux les animaux eux-mêmes... »
- 26- Sûrement en grec et peut-être sur le socle d'une statue d'Athéna, dans le temple de Neith.
- 27- Plutarque, *De Iside et Osiride*, 9.
- 28- *Commentaire sur le Timée*, 30.
- 29- Horapollon, XII^e hiéroglyphe.
- 30- *Panthéon* p. 10 verso.
- 31- *Panthéon* p. 10 recto.
- 32- *Panthéon* p. 10 recto.
- 33- Pr. p. 100.
- 34- *Panthéon* p. 7 recto.
- 35- *Panthéon* p. 19 (A) verso.
- 36- Ph. *s.t.*, F 29.
- 37- *Panthéon* p. 19 (A) verso.
- 38- M 17 a. Il pensera ensuite à des feuilles, Dic. p. 192, n° 213.
- 39- S 22.
- 40- *Panthéon* p. 20 verso.
- 41- *p.t* N 1
- 42- *Panthéon* planche 20 (A). 19^e dynastie, N° Cat. 2446, coll. Drovetti, Museo Egizio, Turin.
- 43- N 29.
- 44- *Panthéon* p. 20 (a).
- 45- *Dictionnaire*, p. 20, n° 18
- 46- *St.t.*, Sehel.
- 47- « qui a créé la beauté, ... Rê, œil de Rê, sans égale, belle (?) », p. 32,48 Dominique Valbelle, *Satis et Anoukis*, Verlag Philipp Von Zabern.
- 48- Planche et feuillet p. 229 : travaux préparatoires au *Panthéon*, BnF NAF 20327.
- 49- Dic. p. 1.
- 50- Museo Egizio, Cat. N° 1463.
- 51- *Panthéon* p. 18 a : « la demeure mondaine d'Horus ».
- 52- Papiers de Champollion, *Panthéon égyptien*, 2^e série, I-V, NAF 20327.
- 53- Diodore de Sicile, I^{er} S. ap. J.-C., *Bibliothèque historique* Livre I.
- 54- *Panthéon* planche 22
- 55- *Panthéon* p. 27 (1). Champollion se conforme au classement de Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* Livre I, XII 6 et 13 « Mais à côté de ces dieux, il en est d'autres, disent-ils [les Egyptiens] terrestres ceux-là, qui ont été mortels mais qui, du fait de leur intelligence et des services rendus au genre humain, ont acquis l'immortalité... Tantôt leurs noms, une fois traduits, sont identiques à ceux des dieux célestes, tantôt ils portent des appellations qui leur sont propres... ». Diodore se fonde sur la théorie d'Evhémère.
- 56- Dict. p. 296, 340.
- 57- Dict. p. 296, 341.
- 58- Dict. p. 296. Planche 2 (Quater) il commente le socle du bélier Amon-Ra :

« enfin la *coudée* sur laquelle s'opère ce mouvement rappelle d'une manière tropique des idées *d'ordre*, de *régularité*, de *justice* ou de *vérité*. ».

59- Dict. p. 337, A.

60- *Précis* 1828, p. 367.

61- *Tableau général* du *Précis* de 1828, n° 51.

62- *Panthéon* p. 36 recto. Hérodote, *De Iside Osiride*, 60-61 : « Presque tous les noms des dieux sont venus d'Égypte en Grèce. Mes recherches me prouvent que nous les tenons de contrées barbares et je pense qu'ils proviennent surtout de l'Égypte »

63- Brown *Aperçu sur les hiéroglyphes d'Égypte et, les progrès faits jusqu'à présent dans leur déchiffrement*, p. 59, Ponthieu et Compagnie, Palais-Royal, Paris 1827

BIBLIOGRAPHIE

- *Panthéon égyptien. Collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monuments*. Paris, de l'imprimerie Firmin Didot, imprimeur du roi, rue Jacob, n° 24, 1833.
- *Lettre à M. Dacier secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didot père et fils, 1822.
- *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens, ou recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes ; seconde édition, revue par l'auteur, et augmentée de la Lettre à M. Dacier, relative à l'Alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens sur leurs monuments de l'époque grecque et de l'époque romaine*. Avec un volume de planches. Imprimé, par autorisation de M.^{gr} le Garde des sceaux, à l'Imprimerie royale, 1828.